

***** SOCIETE ANONYME REGIONALE D'H.L.M. DE LYON *****

S.A. au Capital de 1 300 360 €

Siège Social : 35, rue Louis Blanc – 69006 LYON

R.C.S. LYON B 957 502 289

**RESOLUTIONS SOUMISES
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, , décide de limiter l'augmentation le capital social qui est de **1 300 360 euros** divisé en **342 200 actions de 3,80 euros** chacune, entièrement libérées, à une somme de **478 800 euros** au seul profit de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

Le capital social est en conséquence porter à **1 779 160 euros** par la création de **126 000 actions** nouvelles de numéraire d'un montant nominal de **3,80 euros** chacune.

Ces actions nouvelles sont émises au pair et libérées à la souscription en numéraire.

Les actions nouvelles sont créées avec jouissance au 1^{er} janvier 2018, quelle que soit la date de réalisation de l'augmentation de capital.

Pour le surplus elles sont, dès leur création, complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions des statuts et aux décisions des Assemblées Générales.

L'Assemblée Générale confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toute formalité de dépôt, de publicité et autre qu'il appartiendra.